



Intervention des pompiers pour amie dépressive.

Par **pasquinel**, le **21/11/2013** à **21:19**

[fluo]bonjour[/fluo]

Très inquiet au sujet d'une amie (qui habite assez loin de chez moi) dont je n'avais pas de nouvelles depuis 15 jours et qui m'avait parlé de suicide au téléphone, j'ai appelé le 15 pour dire que j'étais inquiet à son sujet.

Ils ont donc envoyé les pompiers passer voir si tout allait bien.

Ceux ci m'ont appelé en disant qu'elle refusait de leur ouvrir (au téléphone je pouvais l'entendre les engueuler à travers sa porte).

Ils ont fini par casser la fenêtre pour entrer chez elle.

Je ne sais si elle a été hospitalisée, mais elle m'a laissé des messages en exigeant que je lui envoie sur le champ un chèque pour les dégâts.

Il me semble que je ne suis pas responsable de ça alors qu'il aurait suffi qu'elle leur ouvre pour mettre ça au clair non ?

Merci d'avance pour vos avis...

Par **chaber**, le **22/11/2013** à **07:24**

bonjour

Votre amie devrait plutôt être contente que quelqu'un se soit inquiété pour elle.

Si les pompiers ont été amenés à casser la fenêtre c'est dans un but humanitaire de secourir

une personne manifestement en état d'excitation extrême.

Vous ne pouvez en être tenue responsable.

Par **pasquinel**, le **22/11/2013** à **08:26**

Merci beaucoup pour votre réponse.

C'est un peu ce que je pensais, mais je préférais demander ici.

Par **aguesseau**, le **22/11/2013** à **10:58**

bjr,

vous n'êtes pas concerné car ce sont les pompiers qui ont cassé la fenêtre devant son refus d'ouvrir la porte.

cdt